

L'AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE, LE CIMENT D'UNE NATION

Par le Général (2s) François CHAUVANCY

**Amour sacré de la Patrie Conduis, soutiens nos
bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !**

6e Couplet de la Marseillaise, paroles conformes au procès-verbal de la séance de la Convention nationale du 26 messidor an III (14 juillet 1795) qui adopte La Marseillaise comme chant national.

Parole révolutionnaire inscrite dans le marbre de notre hymne national au sein de son sixième couplet, le concept de « L'amour sacré de la Patrie » est-il adapté aux contextes géopolitiques nationaux de ce siècle et à l'évolution, en particulier, de nos sociétés occidentales ? La question mérite d'être posée dans le cadre d'une réflexion globale sur l'engagement du citoyen, y compris par les armes.

En effet, l'expression « amour sacré de la Patrie » associe par ces trois mots « amour », « sacré » et « patrie » le sentiment, la religion, la politique dont il faut préciser, cependant, le contour.

L'amour concerne sans doute d'abord l'individu, avant même une communauté. Par opposition à la haine, ce sentiment exprime d'une manière absolue la force de l'émotion d'une personne envers les autres. Il s'appuie sur la compréhension, la tolérance des imperfections des autres mais aussi sur sa propre humilité. L'amour permet de donner sans forcément recevoir. Bref, ce sentiment efface ce qui est négatif et met en première ligne le don. Il est sans doute au summum de l'engagement affectif et émotionnel de la personne.

« Sacré » est un adjectif qui renforce l'amour le rendant intouchable dans l'échelle des sentiments. Ce qui est sacré transcende presque religieusement l'individu. Il vise à atteindre à tout prix un idéal, y compris d'une manière ultime par le sacrifice.

Enfin la Patrie, bien souvent brocardée par son usage dans la justification de guerres ou de nationalismes, est initialement un concept introduit en France lors de la révolution de 1789. Pour s'opposer aux monarchies de l'Ancien régime, système politique d'un État construit hier autour d'un homme parfois de droit divin comme en France, le concept de « Patrie » justifie désormais l'engagement de « tous pour la Nation », une entité idéalisée, sacralisée qui symbolise une communauté sur un territoire, l'un et l'autre devant être intouchables face à n'importe quelle agression. Cette approche légitime l'existence d'un État qui, en premier lieu, assure la sécurité de cette entité et de ce qu'elle recouvre. Cependant, en cas de danger, cet État peut demander aux membres de cette communauté, sinon exiger, un engagement personnel qui peut mettre leur vie en péril. Défendre son pays par les armes n'est-ce pas alors pour un citoyen porter au plus haut le sens du devoir et du don, renforçant aussi en cela la cohésion nationale ? Comme l'écrivait Lamartine, « C'est la cendre des morts qui créa la Patrie ».

Pour autant, l'amour sacré de la Patrie est-il un concept dévoyé sinon dépassé ? Ne faut-il pas lui redonner une signification adaptée à notre siècle, par exemple celle de la fierté d'appartenir à une communauté nationale qui rassemble ?

La Patrie, un concept dévoyé, dépassé ?

Défendre son pays par les armes au nom de la Patrie a été confronté à l'instrumentalisation de ce concept au seul but d'engager tout citoyen dans des conflits où l'existentialité du pays n'était pas menacée. Non seulement des causes injustes ou illégitimes ont fragilisé hier la notion de Patrie mais aujourd'hui un individualisme à la fois de réaction et de confort, sinon

